

Tableau des servitudes d'utilité publique
classées par service gestionnaire

Tableau correspondant au plan des
servitudes dressé le :
16/04/2019

PRÉFET DU BAS-RHIN

Servitude

AC1

Désignation

Textes réglementaires

- PATRIMOINE CULTUREL - Servitudes de
protection autour des monuments historiques
classés ou inscrits.

Code du Patrimoine : Articles L.621-1 et suivants; L.621-30; L.631-1, L.631-4
Décret n° 2007-487 du 30 mars 2007 (articles 9 et 18, 34 à 40, 49 à 51)



Périmètre de protection de 500m. Inscrit. Nécropoles protohistoriques et gallo-romaines. Forêt de Brumath.

Arrêté préfectoral

09/10/2015

Gestionnaire

SERVICE TERRITORIAL DE
L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

2, place de la République

Palais du rhin

67082

STRASBOURG

Servitude

EL7

Désignation

Textes réglementaires

- CIRCULATION ROUTIERE - Servitudes
d'alignement.

Code de la Voirie Routière : Articles L.112-1 à L.112-8, L.123-6, L.123-7, L.131-4, L.131-6, L.141-3, R.112-1 à
R.112-3, R.123-3, R.123-4, R.131-3 à R.131-8 et R.141-4 à R.141-10



C.D. 226

Décision

31/05/1904

Gestionnaire

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU BAS-RHIN

Place du Quartier Blanc

Hôtel du Département

67954

STRASBOURG

14		Désignation	Textes réglementaires
		- ENERGIE - Servitudes relatives au transport d'énergie électrique.	Loi du 15/06/1906 (art. 12 et 12 bis) modifiée, Loi des Finances du 13/07/1925 (art. 298), Loi n° 46-628 du 8/04/1946 (art. 35) modifiée, Décret n° 67-886 du 6/10/1967 (art. 1 à 4)

 aérien / Ligne 225kV NO 1 BATZENDORF-MARLENHEIM

 aérien / Ligne 225kV NO 1 BATZENDORF-REICHSTETT

Gestionnaire			
RTE Centre D&I Nancy		8, rue de Versigny	SCET
		54608	VILLERS LES NANCY Cedex

T1		Désignation	Textes réglementaires
		- COMMUNICATIONS - VOIES FERREES - Servitudes relatives aux voies ferrées.	Loi du 15 juillet 1845 sur la police des chemins de fer Code de la Voirie Routière : Articles L.123-6 et R.123-3; L.114-1 à L.114-6; R.131-1 et suivants; R.141-1 et suivants

 LGV EST

Gestionnaire			
SNCF		20, rue André Pingat	Délégation Territoriale de l'Immobilier Est
		51096	REIMS

T7

Désignation

Textes réglementaires

- CIRCULATION AERIENNE - Servitudes aéronautiques à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières.

Code des Transports : Articles L.6350-1; L.6351-1 1° et L.6351-2 à L.6351-5
Code de l'Aviation Civile :



Gestionnaire

SERVICE NATIONALE DE L'INGENIERIE
AEROPORTUAIRE

210, rue d'Allemagne

69125 LYON ST-EXUPERY